

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 12/16/2020 Date de révision: 12/16/2020 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Encre à utiliser dans les feutres, Encre pour une utilisation dans des produits de papeterie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

edding International GmbH
Bookkoppel 7
22926 Ahrensburg Germany
T +49 (0) 4102-808-0

Distributeur

Distributeur

c/o MBCA/edding
2020 Ponce de Leon Blvd Suite 905B
Coral Gables, FL 33134
T +1 (305) 851-5631

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +1 (305) 851-5631 (9 h à 17 h HE)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Skin Sens. 1
STOT SE 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Peut provoquer une allergie cutanée. Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence (GHS) :

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. En cas d'exposition: appeler un centre antipoison/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Ethylène glycol	(n° CAS) 107-21-1	1 – 5
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	0,1 – 1
Noir de carbone	(n° CAS) 1333-86-4	0,1 – 1
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	(n° CAS) 2634-33-5	0,05 – 0,15

Remarques : Les concentrations listées représentent des intervalles réels qui sont le résultat de la variation de chaque lot.

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Symptômes chroniques : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Mousse. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2).
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières /fumées /gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation appropriée. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Pas d'informations complémentaires disponibles

Alcool isopropylique (67-63-0)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA [ppm]	200 ppm
ACGIH OEL STEL [ppm]	400 ppm
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme

USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition

BEI (BLV)	40 mg/l Paramètre : acétone - Moyen : urine - Temps de prélèvement : fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail (fond, non spécifique)
-----------	---

USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

OSHA PEL (TWA) [1]	980 mg/m³
OSHA PEL (TWA) [2]	400 ppm

USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

IDLH [ppm]	2000 ppm (10% LEL)
------------	--------------------

USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

NIOSH REL (TWA)	980 mg/m³
NIOSH REL TWA [ppm]	400 ppm
NIOSH REL (STEL)	1225 mg/m³
NIOSH REL STEL [ppm]	500 ppm

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Ethylène glycol (107-21-1)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA [ppm]	25 ppm (vapor fraction)
ACGIH OEL STEL	10 mg/m ³ (Particules inhalables, aérosol seulement)
ACGIH OEL STEL [ppm]	50 ppm (vapor fraction)
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme
Noir de carbone (1333-86-4)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Carbon black
ACGIH OEL TWA	3 mg/m ³ (Particules inhalables)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Bronchitis. Notations: A3 (Cancérigène animal confirmé avec une pertinence inconnue pour les humains)
ACGIH catégorie chimique	Cancérigène animal confirmé avec une pertinence inconnue pour les humains.
Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Carbon black
OSHA PEL (TWA) [1]	3,5 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	1750 mg/m ³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	3,5 mg/m ³ 0,1 mg/m ³ (Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible.
Couleur	: Bleu, Jaune, bleu acier
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C (212 °F)
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C / 68 °F	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. les flammes. Sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Alcool isopropylique (67-63-0)

DL50 orale rat	5045 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	72600 mg/m ³ (Temps d'exposition: 4 h)
ATE CA (orale)	5045 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	4059 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	72,6 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	72,6 mg/l/4h

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)

DL50 orale rat	1020 mg/kg
ATE CA (orale)	1020 mg/kg de poids corporel

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Ethylène glycol (107-21-1)	
DL50 orale rat	4700 mg/kg
DL50 cutanée rat	10600 mg/kg
ATE CA (orale)	500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	10600 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Ethylène glycol (107-21-1)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	1500 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male, Remarks on results: other:Effect type: carcinogenicity (migrated information)
Noir de carbone (1333-86-4)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Ethylène glycol (107-21-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 - Poisson [1]	9640 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 - Crustacés [1]	13299 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	11130 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [statique])

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Ethylène glycol (107-21-1)	
CL50 - Poisson [1]	41000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	46300 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	14 – 18 ml/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss [statique])
NOEC (chronique)	≥ 1000 mg/l : Test organisms (Espèces): Americamysis bahia (previous name: Mysidopsis bahia) Duration: '23 d'
NOEC chronique crustacé	4,2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Edging brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Edging brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,05 (25 °C)
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,3 (25 °C)
Ethylène glycol (107-21-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,93

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

edding brilliant paper marker ink(bleu,jaune)inclus dans: edding PTK25, edding30, edding 33 / edding calligraphy marker ink (bleu acier) inclus dans: edding 1255, edding 1455

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

15.3. Réglementations des Etats - É-U



ATTENTION:

Ce produit peut vous exposer à Ethylène glycol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 12/16/2020
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.